

## Avis a manifestation d'intérêt

### SERVICES DE CONSULTANTS (Firme)

#### Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne AFRISTAT

##### ETUDE STRATEGIQUE SUR AFRISTAT A L'HORIZON 2035

L'Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne (AFRISTAT) a été créé par un traité signé le 21 septembre 1993 par 14 pays membres de la Zone Franc. Au fil du temps, l'institution a intégré huit autres pays et compte aujourd'hui 22 Etats membres : Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cabo Verde, Cameroun, Centrafrique, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Gabon, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée Equatoriale, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, Sao Tomé et Príncipe, Sénégal, Tchad et Togo. Le siège d'AFRISTAT est à Bamako (Mali) depuis le démarrage de ses activités opérationnelles en janvier 1996

Le champ des activités d'AFRISTAT a peu évolué avec le temps en concernant essentiellement les statistiques économiques (comptabilité nationale, suivi de la conjoncture, statistiques des prix, statistiques des entreprises) et à un moindre niveau la coordination statistique. La demande statistique est cependant forte pour les statistiques sociales et de gouvernance ainsi que pour les domaines innovants (big data, SIG, etc.). L'appui à la production statistique a été privilégiée par rapport à la diffusion et à l'utilisation des données.

La présente consultation doit prendre en compte la réflexion globale de développement d'AFRISTAT dans un contexte de complémentarité et de subsidiarité à d'autres actions menées présentement dans le domaine de la statistique en Afrique. Les conclusions de l'étude devront constituer le principal canevas de travail d'AFRISTAT pour la période 2026-2035.

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent essentiellement l'étude stratégique sur AFRISTAT à l'horizon 2035. La mission du consultant est prévue commencer à partir mi-juillet 2022.

L'Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne AFRISTAT invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « **Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants** » d'AFRISTAT.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : 08 h :00 à 16h :30

Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 20 juin 2022 à 17h30 mn et porter expressément la mention : « **Etude stratégique sur AFRISTAT à l'horizon 2035**>>.

AFRISTAT

**À l'attention** : Monsieur Paul-Henri NGUEMA MEYE, Directeur général d'AFRISTAT

BP E 1600

Niarela – Bamako, Rue 499, Port 23

Bamako (Mali)

Tél. +223 20 21 55 00 ; 20 21 60 71

Télécopie : +223 20 21 11 4 0

E-mail: [afristat@afristat.org](mailto:afristat@afristat.org)